

COMMUNE DE ST-QUENTIN-FALLAVIER (ISERE)**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 28 NOVEMBRE 2022**

Le Conseil Municipal de St-Quentin-Fallavier, dûment convoqué par le Maire le 22/11/2022, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Michel BACCONNIER, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 29.

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers en exercice à l'exception de ceux qui, absents, ont délégué leur pouvoir : Emilie JULLIEN à Michel BACCONNIER, Géraldine LAVIELLE à Alexandre CACALY, Diane THOMASSET à Nicolas BACCONNIER, David CICALA à Fabienne ALPHONSINE, Gaelle VUILLOT à Corinne FALCONNET, Gregory RONDOT à Christophe LIAUD

Absent : Henri HOURIEZ.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Béatrice JOBERT a été désigné(e).

DELIB 2022.11.28.3**OBJET : Avis sur le rapport annuel de l'élu mandataire au sein de la SARA
Aménagement - Exercice 2021**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le 6 juin 2011, la Société d'Aménagement du Rhône aux Alpes a été créée à l'initiative de la CAPI, de la CCCND et de 16 communes du territoire de la CAPI.

Par délibération en date du 24 avril 2014, le Conseil municipal a décidé d'acquérir des parts au sein de la SPLA.

Par délibération en date du 20 juillet 2020, le Conseil municipal a désigné Monsieur Grégory BARTHALAY, comme représentant au Conseil d'administration et à l'Assemblée Spéciale.

En application de l'article L. 1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires doivent se prononcer sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au Conseil d'administration, et qui porte notamment sur les modifications des statuts qui ont pu être apportées à la société. S'agissant des collectivités actionnaires non directement représentées au Conseil d'administration, leur représentant au sein de l'assemblée spéciale assure la communication de leur rapport aux mêmes fins aux organes délibérants des collectivités et groupements qui en sont membres.

La production du rapport précité a pour objet de renforcer l'information et le contrôle du Conseil municipal sur la SPLA SARA Aménagement, et de vérifier que la société agit en cohérence avec les orientations et les actions conduites par la Commune.

Après avoir rappelé les engagements de la collectivité, le rapporteur expose le bilan de l'exercice écoulé et les perspectives de la société.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **PREND ACTE** du rapport annuel de l' élu mandataire de la **SARA Aménagement** pour l'exercice 2021.

Adoptée à l'unanimité

St-Quentin-Fallavier, le 28/11/2022

Publication et transmission en sous préfecture le 29 novembre 202229/11/2022

Identifiant de télétransmission : 038-213804495-20221128-Imc111506-DE-1-1

Le Maire



Michel BACCONNIER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à dater de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux.

RAPPORT ANNUEL
DE L'ÉLU MANDATAIRE POUR L'EXERCICE 2021
NOTE DE SYNTHÈSE

En application de l'article L. 1524-5 du code général des collectivités territoriales, l'assemblée délibérante doit se prononcer sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants exerçant les fonctions d'administrateur au sein de la SPLA, et ceux siégeant à l'Assemblée spéciale pour les collectivités actionnaires non directement représentées au Conseil d'administration.

1° Vie de la société

La société est composée de 24 actionnaires, 14 administrateurs.

Les statuts ont été adoptés par l'Assemblée générale constitutive, le 6 juin 2011. Depuis cette date, ils ont fait l'objet d'une modification par l'Assemblée générale extraordinaire du 16 mai 2016 et d'une modification par l'Assemblée générale extraordinaire du 4 mai 2017.

M. Jean-Pierre GIRARD, représentant la CAPI, est désigné Président du Conseil d'administration depuis le 22 septembre 2020. M. Christian BREUZA exerce les fonctions de Directeur Général depuis le 1^{er} janvier 2012.

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil d'administration et l'Assemblée spéciale se sont réunis chacun pour ce qui les concerne 3 fois. Les administrateurs n'ont bénéficié d'aucun avantage, ni reçu aucune rémunération ou jeton de présence.

Au 31/12/2021, l'effectif s'élève à 5 postes (dont 2 dédiés à du personnel extérieur), représentant 3,48 équivalents temps plein sur l'exercice.

2° Les comptes de l'exercice

L'exercice social couvre 12 mois ; il commence le premier janvier.

D'un point de vue comptable, seules les rémunérations sur les opérations de mandats et d'études sont considérées comme de la production vendue et intégrées à ce titre au chiffre d'affaires comptable. Lorsque SARA Aménagement intervient dans le cadre d'une concession d'aménagement, la société impute ses charges au compte de l'opération et effectue un transfert de charges vers le compte de la société.

La rémunération globale perçue par la société s'établit à 1 519 889 € HT pour l'exercice.

Le chiffre d'affaires est composé à 78% de la rémunération issue des concessions d'aménagement, à 21% de la rémunération issue des mandats, et à 1% de celle des études.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 1 126 970 euros dont 101 511 euros sont liés à des charges de personnel extérieur, 623 242 euros sont liés charges du GIE ELEGIA et 41 585 euros sont refacturés aux opérations (quote-part d'assurance responsabilité civile) ou au GIE ELEGIA (refacturation de charges communes). Les dépenses de personnels représentent 40 % des charges d'exploitation.

Le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 326 703 euros.

Au cours de cet exercice, la société n'a pas contracté de dettes financières à moyen et long termes.

3° L'activité opérationnelle de l'exercice écoulé

L'activité opérationnelle de la société se mesure à partir :

- D'une part, des dépenses d'investissement (chiffre d'opérations) enregistrées lors de l'exercice sur les concessions d'aménagement et les mandats ;
- Et d'autre part, des commercialisations de charges foncières dans les concessions.

Le chiffre d'opérations de l'exercice 2021, constitué des dépenses d'acquisitions foncières, d'études et de travaux (hors rémunération de l'aménageur, frais financiers et frais divers) sur les concessions et les mandats, s'élève à 16 874 005 € HT.

L'historique et la répartition de cet indicateur sont détaillés dans le tableau suivant :

	Chiffre d'opérations (€ HT)				
	2017	2018	2019	2020	2021
TOTAL GENERAL	12 750 851	11 510 779	12 007 643	14 696 026	16 874 005
Concession	5 523 943	8 509 233	6 659 772	7 870 711	6 848 332
1 ACQUISITIONS	2 332 919	6 740 703	2 893 821	3 223 763	5 147 804
2 ETUDES ET HONORAIRES	360 661	302 603	265 077	164 374	229 562
3 TRAVAUX	2 584 429	1 314 369	3 290 882	4 333 280	1 309 263
4 HONORAIRES SUR TRAVAUX	245 933	151 558	209 992	149 294	161 703
Mandat	7 226 909	3 001 546	5 347 871	6 825 315	10 025 673
1 ACQUISITIONS	-	-	-	-	-
2 ETUDES ET HONORAIRES	166 279	76 246	273 048	208 527	74 484
3 TRAVAUX	6 483 648	2 429 274	4 021 075	4 548 416	9 296 975
4 HONORAIRES SUR TRAVAUX	576 982	496 027	1 053 749	2 068 372	654 213

Pour ce qui concerne les acquisitions, nous retenons systématiquement, dans le chiffre d'opérations, le montant effectivement « réglé » sur l'exercice et non le montant figurant dans les actes, afin de tenir compte des règlements échelonnés (étalement sur 12 ans pour le rachat des ZAC et des terrains de l'EPANI, et différé de paiement de 2 ans puis étalement sur 10 ans pour le rachat des terrains de l'Etat).

Au 31/12/2021, le stock de promesses de vente s'élève à environ 7,8 M€ HT.

4° Les perspectives pour l'année 2022

Nous continuons à dresser le constat que les résultats de la société restent très dépendants des cessions de charges foncières réalisées dans le cadre des opérations d'aménagement concédées par la CAPI. Cette dépendance est d'autant plus préoccupante dans le contexte actuel de raréfaction des fonciers pour des projets logistiques, de logements ou de commerces.

La société en 2021 a élargi son périmètre d'intervention avec l'entrée au capital des Communes de Frontonas, Montalieu-Vercieu et Saint-Georges-d'Espéranche.

Il est également précisé que le budget prévisionnel 2022 approuvé par le conseil d'administration du 8 décembre 2021 est prévu positif avec un résultat de 173 K€ après impôts.

5° Conclusion

Conformément aux dispositions de l'alinéa 7 de l'article L 1524-5 du code général des collectivités territoriales, il est proposé à l'assemblée délibérante de se prononcer sur le présent rapport, tel qu'il vient d'être présenté.

RAPPORT DE GESTION

SUR L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

SOMMAIRE

PRÉAMBULE.....	3
PREMIÈRE PARTIE : RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	4
1 - L'ACTIONNARIAT	4
2 - INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX.....	6
2.1 Liste des mandataires sociaux	6
2.2 Rémunération des mandataires sociaux	7
3 - LA GOUVERNANCE	7
4 - LES DIRIGEANTS.....	7
5 - LES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET CENSEURS	8
6 - LE PERSONNEL DE LA SOCIÉTÉ	9
7 - LES LOCAUX DE L'ENTREPRISE.....	9
8 - LES CONTRÔLES EXTERNES	9
DEUXIÈME PARTIE : LA PRÉSENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE	10
1 - PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS	10
2 - EXPOSÉ SUR LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	10
2.1 Résultat de l'exercice.....	10
2.2 Compte de résultat de la société – Partie fonctionnement	11
2.3 Soldes intermédiaires de gestion – Partie fonctionnement.....	14
2.4 Ratios d'analyse financière – Partie fonctionnement	14
3 - INFORMATION SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT	16
4 - LES ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT	16
5 - DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT	17
6 - AFFECTATION DU RÉSULTAT	17
7 - RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUÉS.....	17
8 - L'ÉVOLUTION PRÉVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIÉTÉ ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR.....	17
9 - LES ÉVÈNEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	17
TROISIÈME PARTIE : L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE DE L'EXERCICE ECOULÉ	18
1 - LE CHIFFRE D'OPÉRATIONS	18
2 - LES CONCESSIONS D'AMÉNAGEMENT	18
2.1 Les contrats de concession	18
2.2 Les dépenses sur concession	19
2.3 Les commercialisations.....	19
3 - LES MANDATS.....	21
4 - LES ÉTUDES/AMO.....	22
ANNEXES.....	23
A - TABLEAU DES RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ.....	23

PRÉAMBULE

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31/12/2021, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

L'exercice social couvre 12 mois. Il commence le premier janvier.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de votre Commissaire aux comptes.

PREMIÈRE PARTIE : RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

1 - L'ACTIONNARIAT

Le tableau ci-dessous récapitule l'actionnariat et la répartition des postes d'administrateurs à la clôture de l'exercice écoulé.

SARA AMENAGEMENT

SITUATION ADMINISTRATIVE AU 31/12/2021

Capital de 700 000 euros divisé en 7 000 actions de 100 euros.

ACTIONNAIRES ET ADMINISTRATEURS	%	Nb actions
Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère, <ul style="list-style-type: none">- représentée au Conseil d'administration par :<ul style="list-style-type: none">o Monsieur Michel BACCONNIER,o Monsieur Alain BERGER,o Monsieur Dominique BERGER,o Monsieur Christian BETON,o Monsieur Daniel GAUDE,o Monsieur Jean-Pierre GIRARD,o Monsieur Denis GIRAUD,o Monsieur Cyril MARION,o Monsieur Patrick NICOLE-WILLIAMS,o Monsieur Guillaume VIAL.	71%	4 950
Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné, <ul style="list-style-type: none">- représentée au Conseil d'administration par :<ul style="list-style-type: none">o Monsieur Daniel ANGONIN,o Monsieur André QUEMIN,- représentée à l'Assemblée générale par Monsieur Daniel ANGONIN.	10%	700
Communes, <ul style="list-style-type: none">- représentées au Conseil d'administration par :<ul style="list-style-type: none">o Monsieur Laurent GLAD,o Monsieur Lucas BOUCHET.	19%	1 350
Commune de Bourgoin-Jallieu, <ul style="list-style-type: none">- représentée à l'Assemblée spéciale par Madame Marguerite BACCAM,- représentée à l'Assemblée générale par Madame Marguerite BACCAM.		100
Commune de L'Isle d'Abeau, <ul style="list-style-type: none">- représentée à l'Assemblée spéciale par Monsieur Lucas BOUCHET,- représentée à l'Assemblée générale par Monsieur Marek ZWERENZ.		100
Commune de Saint-Quentin-Fallavier, <ul style="list-style-type: none">- représentée à l'Assemblée spéciale par Monsieur Grégory BARTHALAY,- représentée à l'Assemblée générale par Monsieur Grégory BARTHALAY.		100
Commune de La Verpillière, <ul style="list-style-type: none">- représentée à l'Assemblée spéciale par Monsieur Patrick MARTI,- représentée à l'Assemblée générale par Monsieur Patrick MARTI.		100

ACTIONNAIRES ET ADMINISTRATEURS	%	Nb actions
Commune de Villefontaine, - représentée à l'Assemblée spéciale par Monsieur Yves TOUYERAS, - représentée à l'Assemblée générale par Monsieur Patrick NICOLE-WILLIAMS.		100
Commune de Domarin, - représentée à l'Assemblée spéciale par Monsieur Alain MARY, - représentée à l'Assemblée générale par Monsieur Alain MARY.		50
Commune d'Eclos-Badinières, - représentée à l'Assemblée spéciale par Monsieur Alain BERGER, - représentée à l'Assemblée générale par Monsieur Alain BERGER.		50
Commune des Eparres, - représentée à l'Assemblée spéciale par Monsieur André GLEITZ, - représentée à l'Assemblée générale par Monsieur André GLEITZ.		50
Commune de Four, - représentée à l'Assemblée spéciale par Monsieur Éric DOYEN, - représentée à l'Assemblée générale par Monsieur Éric DOYEN.		50
Commune d'Heyrieux, - représentée à l'Assemblée spéciale par Monsieur Patrick ROSET, - représentée à l'Assemblée générale par Monsieur Patrick ROSET.		50
Commune de Meyrié, - représentée à l'Assemblée spéciale par Monsieur Alain CHMILEWSKY, - représentée à l'Assemblée générale par Monsieur Alain CHMILEWSKY.		50
Commune de Nivolas-Vermelle, - représentée à l'Assemblée spéciale par Monsieur Laurent GLAD, - représentée à l'Assemblée générale par Monsieur Laurent GLAD.		50
Commune de Oytier-Saint-Oblas, - représentée à l'Assemblée spéciale par Monsieur René PORRETTA, - représentée à l'Assemblée générale par Monsieur René PORRETTA.		50
Commune de Ruy-Montceau, - représentée à l'Assemblée spéciale par Monsieur Denis GIRAUD, - représentée à l'Assemblée générale par Monsieur Denis GIRAUD.		50
Commune de Satolas-et-Bonce, - représentée à l'Assemblée spéciale par Monsieur Damien MICHALLET, - représentée à l'Assemblée générale par Madame Christiane SADIN.		50
Commune de Saint-Alban-de-Roche, - représentée à l'Assemblée spéciale par Monsieur Jean-Luc FONTBONNE, - représentée à l'Assemblée générale par Monsieur Jean-Luc FONTBONNE.		50
Commune de Saint-Just-Chaleyssin, - représentée à l'Assemblée spéciale par Monsieur Michel CARLES, - représentée à l'Assemblée générale par Monsieur Michel CARLES.		50
Commune de Saint-Savin, - représentée à l'Assemblée spéciale par Monsieur Fabien DURAND, - représentée à l'Assemblée générale par Monsieur Fabien DURAND.		50
Commune de Vaulx-Milieu, - représentée à l'Assemblée spéciale par Madame Danielle HANIQUE, - représentée à l'Assemblée générale par Madame Danielle HANIQUE.		50

ACTIONNAIRES ET ADMINISTRATEURS	%	Nb actions
Commune de Frontonas, - représentée à l'Assemblée spéciale par Monsieur Thierry TOULEMONDE, - représentée à l'Assemblée générale par Monsieur Thierry TOULEMONDE.		50
Commune de Montalieu-Vercieu, - représentée à l'Assemblée spéciale par Monsieur Christian GIROUD, - représentée à l'Assemblée générale par Monsieur Christian GIROUD.		50
Commune de Saint-Georges-d'Espéranche, - représentée à l'Assemblée spéciale par Madame Brigitte GROIX, - représentée à l'Assemblée générale par Madame Brigitte GROIX.		50
TOTAL	100%	7 000

La société est composée de 24 actionnaires, dont 2 directement représentés au Conseil d'administration et 22 actionnaires représentés par les délégués de l'Assemblée spéciale.

2 - INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

2.1 Liste des mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1, al. 3 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés au cours de l'exercice 2021 dans tout type de société par chacun des mandataires sociaux de la société, telle que cette information nous a été communiquée.

Mandataire	Fonction/Mandat
Monsieur Daniel ANGONIN	Président du Conseil d'administration de SARA Développement
Monsieur Christian BREUZA	Administrateur du GIE ELEGIA Directeur Général de SARA Aménagement Directeur Général de SARA Développement Directeur Général Délégué d'ISERE Aménagement Directeur Général Délégué de TERRITOIRES 38 Président d'ELEGIA Développement (SAS) Président de la SAS DESSAIX AMENAGEMENT Gérant de la SCI ALEDIA ECHIROLLES Gérant de la SCI PREMIUM Gérant de la SCI ALEDIA Champagnier
Monsieur Michel BACCONNIER	Administrateur de la SEMIDAO
Monsieur Alain BERGER	
Monsieur Dominique BERGER	
Monsieur Christian BETON	

Mandataire	Fonction/Mandat
Monsieur Lucas BOUCHET	
Monsieur Daniel GAUDE	
Monsieur Jean-Pierre GIRARD	Président de la SAS « GMF » (Gestion Finances et Management), Administrateur de la MINATEC Entreprises (SEM)
Monsieur Denis GIRAUD	Administrateur SEMIDAO (SA)
Monsieur Laurent GLAD	
Monsieur Cyril MARION	
Monsieur Patrick NICOLE- WILLIAMS	Administrateur de SARA Développement (SEM)
Monsieur Guillaume VIAL	
Monsieur André QUEMIN	Administrateur de SARA Développement (SEM)

2.2 Rémunération des mandataires sociaux

Au cours de l'exercice écoulé, les administrateurs n'ont bénéficié d'aucun avantage, ni reçu aucune rémunération ou jeton de présence.

3 - LA GOUVERNANCE

Conformément à l'article R 225-102 du Code de commerce, le Conseil d'administration a procédé au choix de l'une des deux modalités d'exercice de la Direction Générale prévues à l'article L 225-51-1 du Code de commerce.

Par délibération en date du 8 juin 2011, le Conseil d'administration a décidé d'opter pour la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général.

4 - LES DIRIGEANTS

La Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère représentée par Monsieur Jean-Pierre GIRARD a été désignée en qualité de Président du Conseil d'administration par délibération en date du 22 septembre 2020, pour la durée de son mandat d'administrateur.

Président	Représentant	Date du CA	Entrée en fonction	Départ
CAPI	M. Alain COTTALORDA	8 juin 2011	8 juin 2011	5 juin 2014
CAPI	M. Raymond FEYSSAGUET	5 juin 2014	5 juin 2014	22 septembre 2020
CAPI	M. Jean-Pierre GIRARD	22 septembre 2020	22 septembre 2020	

Par délibération en date du 14 décembre 2011, le Conseil d'administration a décidé de désigner Monsieur Christian BREUZA comme Directeur Général à compter du 1^{er} janvier 2012.

Directeur Général	Date du CA	Entrée en fonction	Départ
M. Christian BREUZA	14 décembre 2011	1 ^{er} janvier 2012	

Conformément aux dispositions de l'article 22.2 des statuts, le Conseil d'administration a fixé, par délibération en date du 17 octobre 2011, les limitations de pouvoirs du Directeur Général qui s'exerceront selon les modalités suivantes :

Avis systématique :

- Les décisions budgétaires modificatives d'urgence,
- Les projets de transaction (valant règlement amiable d'un litige),
- Les placements financiers hors comptes à terme et SICAV monétaires.

Avis en fonction du seuil :

- Les décisions d'emprunt : > 500 000 €,
- Marchés de travaux : > 5 000 000 € HT,
- Marchés de fournitures courantes et services, de prestations intellectuelles, ainsi que tous autres actes juridiques générateurs de dépenses : > 500 000 € HT,
- Acquisitions de terrains ou d'immeubles : > 5 000 000 € HT,
- Promesses de vente (terrains, immeubles et droits à construire) : > 5 000 000 € HT,
- Autres actes juridiques générateurs de recettes : > 500 000 €.

Pour les décisions et les actes qui précèdent, le Directeur Général doit se conformer à l'avis du Conseil d'administration.

5 - LES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET CENSEURS

Les tableaux ci-dessous récapitulent les mandats des Commissaires aux comptes et des censeurs.

L'Assemblée Générale du 3 mai 2018 a désigné pour six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2023, les commissaires aux comptes suivants :

Commissaires aux comptes	Durée du mandat	AGO					
		1	2	3	4	5	6
Titulaire : Cabinet EUREX AUDIT Rhône Alpes, représenté par Mme Géraldine MADRIGAL	6 exercices	09/05/19	28/05/20	12/05/21	18/05/22		
Suppléant : Cabinet BM Conseil, représenté par M. Bruno MICHEL	6 exercices	09/05/19	28/05/20	12/05/21	18/05/22		

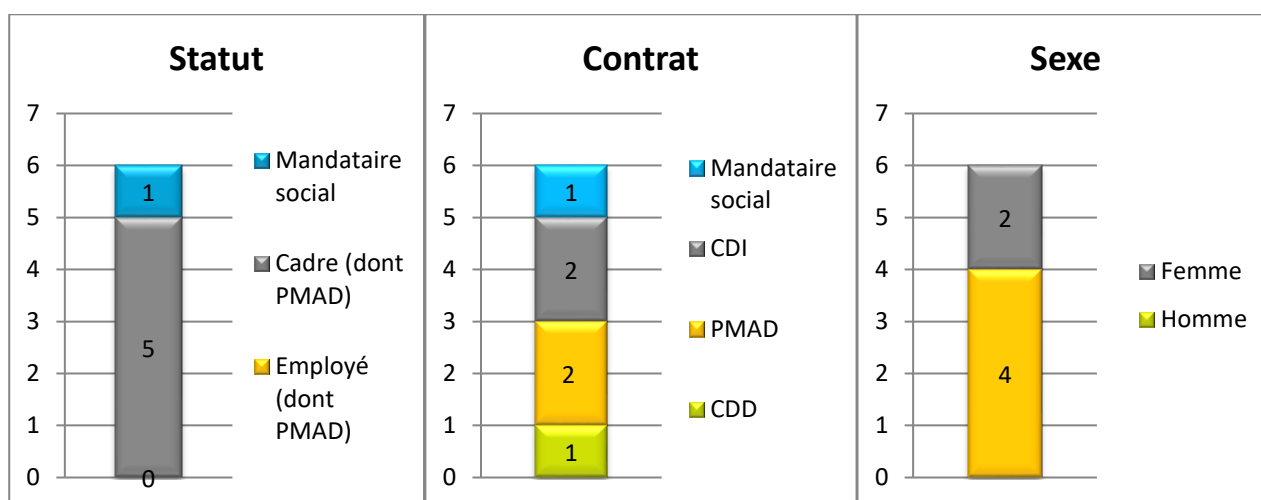
Le mandat du censeur étant arrivé à terme à la clôture de l'exercice 2020, il n'a pas été renouvelé par le Conseil d'administration arrêtant les comptes dudit exercice.

6 - LE PERSONNEL DE LA SOCIÉTÉ

L'effectif au 31/12/2021 est de 5 postes (dont 2 dédiés à du personnel extérieur), représentant 3,48 équivalents temps plein (ETP) durant l'exercice (contre 4,49 ETP au 31/12/2020).

Pour mémoire, SARA Aménagement a adhéré au GIE ELEGIA par décision du Conseil d'Administration du 15 juin 2017. Cette adhésion se traduit par une mutualisation de moyens et de ressources au sein du groupe ELEGIA.

Au 31 décembre 2021, la répartition des personnels par statut, type de contrat et sexe s'établit comme suit :



L'âge moyen de l'effectif est de 37 ans.

7 - LES LOCAUX DE L'ENTREPRISE

Depuis le mois de novembre 2012, SARA Aménagement occupe la grande aile du 3^{ème} étage du bâtiment administratif, siège de la CAPI, au 17 avenue du Bourg à l'Isle d'Abeau (38080).

8 - LES CONTRÔLES EXTERNES

Au cours de l'exercice écoulé, aucun contrôle externe (URSSAF, Chambre Régionale des Comptes, Services fiscaux, etc.) n'a eu lieu.

DEUXIÈME PARTIE : LA PRÉSENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE

1 - PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Nous vous proposons de vous présenter dans cette partie du rapport de gestion les résultats les plus significatifs, dans les domaines comptables et financiers.

En annexe des comptes annuels, figure le compte de résultat de la société ventilé par activité. Compte tenu de l'activité spécifique des SPLA, cette présentation doit vous permettre une analyse pertinente de l'activité intrinsèque de notre société, dont les valeurs sont présentées dans la colonne « fonctionnement ».

Les autres colonnes vous permettent par ailleurs d'isoler les différents flux financiers propres à chacune des activités de la SPLA.

Conformément aux normes comptables, on désignera par « Chiffre d'affaires comptable » la somme de la production vendue de biens (produits de cessions de charges foncières) et de la production vendue de services (rémunérations sur mandats et études).

Par convenance, on utilisera le terme de « Chiffre d'affaires » pour désigner la somme des rémunérations perçues par SARA Aménagement (sur les concessions, les mandats et les études) et les éventuels autres produits.

2 - EXPOSÉ SUR LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

2.1 Résultat de l'exercice

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2021, les résultats économiques et financiers concernant la société et ses opérations sont les suivants :

- Le chiffre d'affaires comptable HT s'établit à 4 554 247 euros, décomposés comme suit :
 - o Production vendue de biens : 4 223 362 euros,
 - o Production vendue de services : 330 884 euros,
- Le total des produits d'exploitation s'élève à 11 706 002 euros ;
- Les charges d'exploitation de l'exercice s'élèvent à 11 313 084 euros ;
- Le résultat d'exploitation est de 392 919 euros ;
- Le montant des traitements et salaires s'élève à 236 755 euros ;
- Le montant des charges sociales s'élève à 108 858 euros ;
- Le montant de l'intéressement est de 11 105 euros.

Il est précisé que le montant de personnel mis à disposition au sein de la société est de 101 511 euros.

Compte tenu d'un résultat financier de 54 571 euros, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 447 490 euros.

Compte tenu des éléments ci-dessus, de la participation de 562,78 euros pour 2021 et de 773 euros pour 2020 et de l'impôt sur les bénéfices de 119 489 euros, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 326 703 euros.

Au 31/12/2021, le total du bilan de la société s'élève à 36 966 176 euros.

Au cours de cet exercice, la société n'a pas contracté de dettes financières à moyen et long terme.

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article R. 225-102 du Code de commerce.

2.2 Compte de résultat de la société – Partie fonctionnement

Les analyses qui suivent portent exclusivement sur les données issues de la colonne « fonctionnement » du compte de résultat. Ces analyses doivent vous permettre d'évaluer la santé financière de notre société et de juger de son potentiel de développement.

2.2.a Les produits d'exploitation

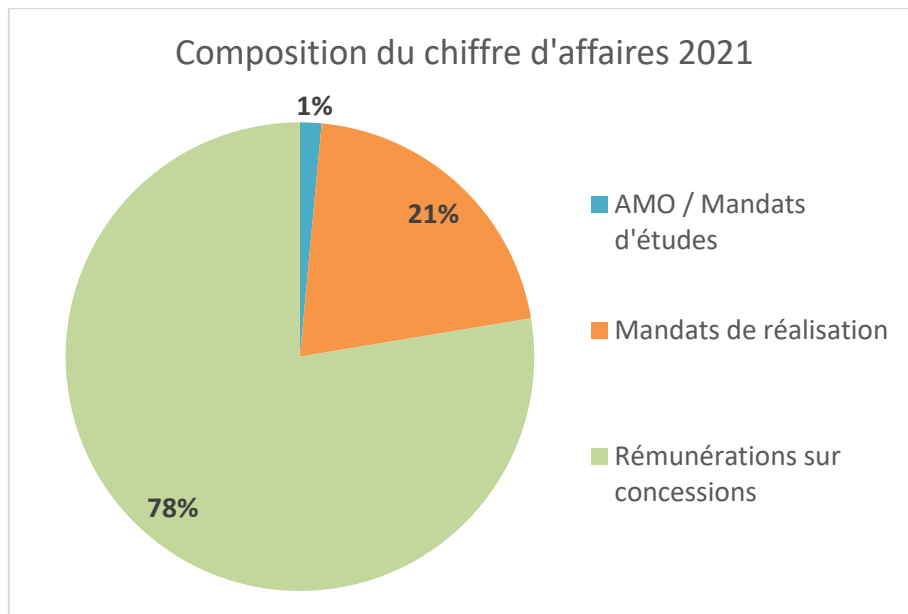
SARA Aménagement intervient suivant 3 modes opératoires : les études/AMO, les mandats et les concessions d'aménagement. D'un point de vue comptable, seules les rémunérations sur les études et les mandats sont considérées comme de la production vendue et intégrées à ce titre au chiffre d'affaires comptable. Lorsque SARA Aménagement intervient dans le cadre d'une concession d'aménagement, la société impute ses charges en compte de fonctionnement (salaires et autres charges) et effectue un transfert de charges vers le compte de l'opération.

Au 31/12/2021, le montant total des produits d'exploitation s'établit à 1 519 889 euros, avec la répartition suivante :

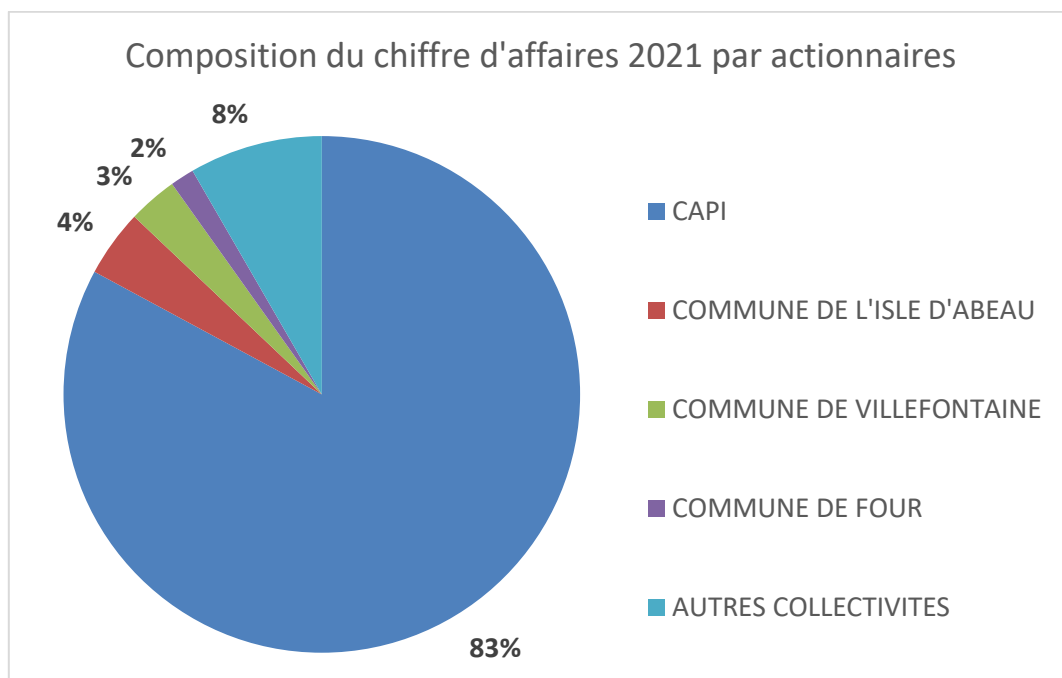
- Production vendue : 330 884 euros, décomposés comme suit :
 - o 308 941 euros de rémunération sur mandats,
 - o 21 944 euros de rémunération sur études / AMO,
- Transfert de charges : 925 622 euros, décomposés comme suit :
 - o 884 037 euros de rémunération sur concessions,
 - o 41 585 euros d'autres transferts de charges, dus au remboursement de charges d'exploitation par les concessions (quote-part d'assurance responsabilité civile) ou par le GIE (Refacturation de charges communes) ;
- Autres produits : 263 383 euros, dont 263 381 euros de boni de clôture de concessions.

En conséquence, la rémunération globale perçue par la société (chiffre d'affaires) s'établit à 1 519 889 euros pour l'exercice.

Le chiffre d'affaires est composé à 78% de la rémunération issue des concessions d'aménagement, à 21% de la rémunération issue des mandats, et à 1% de celle des études.



La décomposition du chiffre d'affaire par client montre une prédominance des rémunérations issus de contrats établis avec la CAPI (83% du CA total).



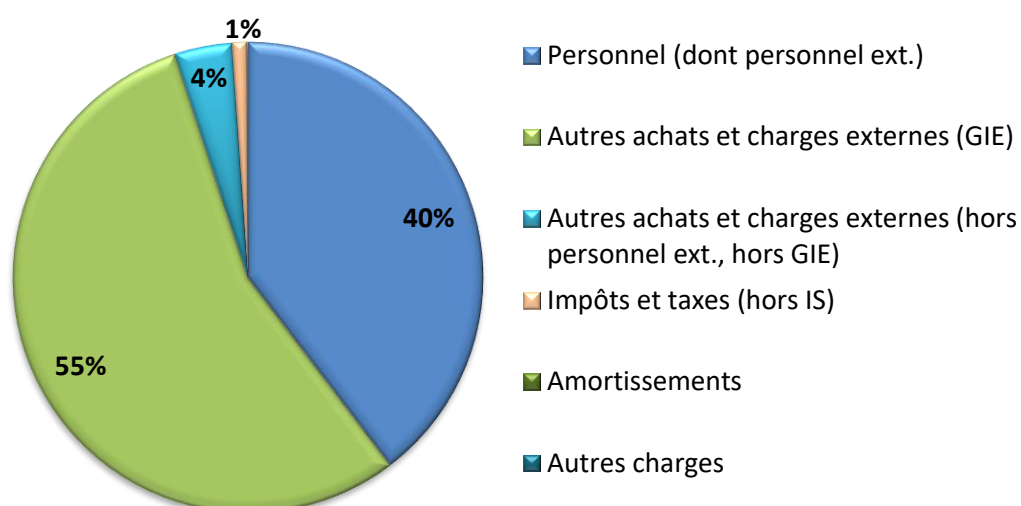
2.2.b Les charges d'exploitation

Les charges d'exploitation comprennent les charges de personnel, les autres charges et achats externes, les dotations aux amortissements et provisions, ainsi que les impôts et taxes.

Au 31/12/2021, elles s'élèvent à 1 126 970 euros.

Ce montant représente environ 74% du chiffre d'affaires.

Répartition des charges d'exploitation de l'exercice 2021



Premier poste des charges d'exploitation (55% en 2021), la contribution aux charges du GIE ELEGIA qui s'élève à 623 242 euros.

Deuxième poste des charges d'exploitation (40% en 2021), les charges de personnel propres dont le montant s'élève à 334 508 euros et celui du personnel mis à disposition à 101 511 euros. Les principaux ratios de productivité 2021 s'établissent comme suit :

- Chiffre d'affaires / ETP : 437 K€,
- Chiffre d'affaires / Responsable d'opérations : 304 K€,
- Charges de personnel * / Chiffre d'affaires : 80 %.

* Les charges de personnel sont retraitées de manière à intégrer en complément des salariés de la société, la part de charges de personnel refacturée par le GIE (441 492 euros représentant 14% des charges de personnel du GIE).

Les « autres achats et charges externes (hors personnel extérieur) » comprennent les charges des fournitures et consommables (carburant, fournitures de bureau et consommables informatiques), les frais de location (bureaux, véhicules, copieur), d'entretien et de maintenance, d'assurance, de documentation, d'honoraires (Commissaire aux comptes, expert-comptable, avocats, etc.), de publicité, de déplacement, de réception, d'affranchissement et de télécommunication, ainsi que les frais bancaires.

Ces charges de fonctionnement s'établissent à 44 398 euros pour l'exercice 2021.

Les impôts et taxes s'élèvent à 11 369 euros en 2021. Sont intégrées : la participation à la formation continue, la cotisation sur la valeur ajoutée, la cotisation foncière des entreprises et la taxe sur les véhicules de société.

Les dotations aux amortissements s'établissent à 833 euros et les autres charges à 3 euros pour l'exercice 2021.

2.3 Soldes intermédiaires de gestion – Partie fonctionnement

En vue d'une analyse plus approfondie des chiffres que nous venons de vous présenter, nous avons souhaité vous préciser les principaux soldes intermédiaires de gestion, adaptés aux spécificités d'une SPLA. Ceux-ci permettent notamment de comprendre la formation du résultat de la société et apportent un éclairage sur sa productivité.

L'excédent brut d'exploitation (EBE) s'élève pour l'exercice à un montant de 393 752 euros. Il mesure la performance économique de la société, c'est-à-dire celle que réalise sa seule exploitation, avant prise en compte de décisions politiques ou d'incidences fiscales qui n'affectent, elles, que le résultat final. L'évolution de cet indicateur sur les 5 derniers exercices est rappelée dans le tableau suivant :

<i>Exercice</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>	<i>2020</i>	2021
EBE	349 357 €	302 503 €	372 683 €	392 760 €	393 752 €

Comparativement à l'EBE, le résultat d'exploitation (REX) intègre les dotations aux amortissements et provisions d'exploitation. Il s'établit à 392 919 euros pour l'exercice. L'évolution de cet indicateur sur les 5 derniers exercices est rappelée dans le tableau suivant :

<i>Exercice</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>	<i>2020</i>	2021
REX	338 972 €	293 742 €	366 121 €	391 259 €	392 919 €

La capacité d'autofinancement (CAF), qui quantifie le potentiel de l'entreprise à dégager des ressources de par son activité au cours de l'exercice, s'élève à 357 224 euros. L'évolution de cet indicateur sur les 5 derniers exercices est rappelée dans le tableau suivant :

<i>Exercice</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>	<i>2020</i>	2021
CAF	252 252 €	273 276 €	310 047 €	464 068 €	447 528 €

Les soldes intermédiaires de gestion, en hausse sur 2021 depuis 2017, disposent d'un niveau élevé sur les 5 derniers exercices, révélateur de la rentabilité de l'activité de la société.

Le niveau des indicateurs de 2021 reste cohérent avec la valeur moyenne des indicateurs sur les 5 derniers exercices.

2.4 Ratios d'analyse financière – Partie fonctionnement

Nous complétons cette présentation par quelques ratios classiques d'analyse financière de rentabilité qui permettent :

- Une comparaison sectorielle par rapport aux sociétés du même secteur d'activité,
- Un suivi historique de la performance de la société.

Le taux d'EBE ou taux de marge brute d'exploitation (EBE/Chiffre d'affaires), qui permet de mesurer la performance économique de l'entreprise, est de 25,9% pour l'exercice. L'évolution de cet indicateur sur les 5 derniers exercices est rappelée dans le tableau suivant :

<i>Exercice</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>	<i>2020</i>	2021
Taux d'EBE	20,8%	21,7%	27,8%	27,0%	25,9%

Le taux de marge nette (Résultat net/Chiffre d'affaires), qui permet d'apprécier le résultat net généré par la société en termes de chiffre d'affaires, s'élève à 21,5%. L'évolution de cet indicateur sur les 5 derniers exercices est rappelée dans le tableau suivant :

<i>Exercice</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>	<i>2020</i>	2021
Taux de marge nette	14,4%	19,0%	22,3%	23,1%	21,5%

Le taux de rentabilité financière (Résultat net/Capitaux propres), qui mesure la capacité des capitaux investis par les actionnaires à dégager du profit, s'établit à 9,2% pour l'exercice.

L'évolution de cet indicateur sur les 5 derniers exercices est rappelée dans le tableau suivant :

<i>Exercice</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>	<i>2020</i>	2021
Rentabilité financière	10,4%	10,3%	10,4%	10,5%	9,2%

Ces taux confortent notre analyse sur la rentabilité de la société.

3 - INFORMATION SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, conformément aux modèles établis par l'arrêté du 20 mars 2017, des délais de paiement de nos fournisseurs et clients :

Factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement en cours de l'exercice

	Article D. 441 II.- 1° : Factures <u>reçues</u> ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice						Article D. 441 II.- 2° : Factures <u>émises</u> ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice					
	<i>0 jour (indicatif)</i>	<u>1 à 30 jours</u>	<u>31 à 60 jours</u>	<u>61 à 90 jours</u>	<u>91 jours et plus</u>	<u>Total (1 jour et plus)</u>	<i>0 jour (indicatif)</i>	<u>1 à 30 jours</u>	<u>31 à 60 jours</u>	<u>61 à 90 jours</u>	<u>91 jours et plus</u>	<u>Total (1 jour et plus)</u>
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre cumulé de factures concernées	881	X				430	19	X				2
Montant cumulé des factures concernées TTC	12 090 898,80	4 881 314,54	461 172,21	90 083,15	62 868,41	5 495 438,31	6 807 842,82	184 500,00	46 000,00	0,00	0,00	230 500,00
Pourcentage du montant total TTC des factures reçues dans l'année	68,75%	27,76%	2,62%	0,51%	0,36%	31,25%	X					
Pourcentage du montant total TTC des factures émises dans l'année	X						96,73%	2,62%	0,65%	0,00%	0,00%	3,27%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L.443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser) <input type="checkbox"/> Délais légaux : (préciser)						<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser) <input type="checkbox"/> Délais légaux : (préciser)					

4 - LES ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

5 - DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 5 539 euros, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement (véhicules).

6 - AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 326 703,29 euros de la manière suivante :

ORIGINE : Résultat bénéficiaire de l'exercice, soit 326 703,29 euros.

AFFECTATION : Dotation aux réserves

- A la réserve légale : 0 euros.
En effet, la réserve légale totale de la société est de 70 000 euros, soit 10% du capital social, seuil à compter duquel son affectation cesse d'être obligatoire.
- Aux autres réserves : le solde, soit 326 703,29 euros.

7 - RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUÉS

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

8 - L'ÉVOLUTION PRÉVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIÉTÉ ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous continuons à dresser le constat que les résultats de la société restent très dépendants des cessions de charges foncières réalisées dans le cadre des opérations d'aménagement concédées par la CAPI. Cette dépendance est d'autant plus préoccupante dans le contexte actuel de raréfaction des fonciers pour des projets logistiques, de logements ou de commerces.

La société en 2021 a élargi son périmètre d'intervention avec l'entrée au capital des Communes de Frontonas, Montalieu-Vercieu et Saint-Georges-d'Espéranche.

Il est également précisé que le budget prévisionnel 2022 approuvé par le conseil d'administration du 8 décembre 2021 est prévu positif avec un résultat de 173 K€ après impôts.

9 - LES ÉVÈNEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, il convient de préciser qu'aucun évènement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

TROISIÈME PARTIE : L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE DE L'EXERCICE ECOULÉ

L'activité opérationnelle de la société se mesure à partir :

- D'une part, des dépenses d'investissement (chiffre d'opérations) enregistrées lors de l'exercice sur les concessions d'aménagement et les mandats ;
- Et d'autre part, des commercialisations de charges foncières dans les concessions.

1 - LE CHIFFRE D'OPÉRATIONS

Le chiffre d'opérations de l'exercice 2021, constitué des dépenses d'acquisitions foncières, d'études et de travaux (hors rémunération de l'aménageur, frais financiers et frais divers) sur les concessions et les mandats, s'élève à 16 874 005 € HT.

L'historique et la répartition de cet indicateur sont détaillés dans le tableau suivant :

	Chiffre d'opérations (€ HT)				
	2017	2018	2019	2020	2021
TOTAL GENERAL	12 750 851	11 510 779	12 007 643	14 696 026	16 874 005
Concession	5 523 943	8 509 233	6 659 772	7 870 711	6 848 332
1 ACQUISITIONS	2 332 919	6 740 703	2 893 821	3 223 763	5 147 804
2 ETUDES ET HONORAIRES	360 661	302 603	265 077	164 374	229 562
3 TRAVAUX	2 584 429	1 314 369	3 290 882	4 333 280	1 309 263
4 HONORAIRES SUR TRAVAUX	245 933	151 558	209 992	149 294	161 703
Mandat	7 226 909	3 001 546	5 347 871	6 825 315	10 025 673
1 ACQUISITIONS	-	-	-	-	-
2 ETUDES ET HONORAIRES	166 279	76 246	273 048	208 527	74 484
3 TRAVAUX	6 483 648	2 429 274	4 021 075	4 548 416	9 296 975
4 HONORAIRES SUR TRAVAUX	576 982	496 027	1 053 749	2 068 372	654 213

Pour ce qui concerne les acquisitions, nous retenons systématiquement, dans le chiffre d'opérations, le montant effectivement « réglé » sur l'exercice et non le montant figurant dans les actes, afin de tenir compte des règlements échelonnés (étalement sur 12 ans pour le rachat des ZAC et des terrains de l'EPANI, et différé de paiement de 2 ans puis étalement sur 10 ans pour le rachat des terrains de l'Etat).

2 - LES CONCESSIONS D'AMÉNAGEMENT

2.1 Les contrats de concession

En 2021, SARA Aménagement s'est vue confier deux nouvelles concessions d'aménagement :

N°	Concession	Commune	Date de convention	Rémunération
C22	Extension ZAE du Vernay site Bonna Sabla	CAP1	27/04/2021	478 672 € HT sur 10 ans
C23	Extension du centre Bourg St-Just-Chaleyssin	Commune de Saint-Just-Chaleyssin	15/04/2021	239 039 € HT sur 12 ans

2.2 Les dépenses sur concession

Pour 2021, les dépenses d'investissement sur les concessions s'élèvent à 6 848 332 € HT, décomposées comme suit :

Constaté 2021	
Acquisitions	5 147 804
Etudes et honoraires	391 265
Travaux	1 309 263
TOTAL	6 848 332

Les principales dépenses d'investissement portent sur les opérations suivantes :

Opérations	Montant
C2122 Extension ZAE du Vernay site Bonna Sabla	2 060 706
C1260404 ZAC de la Maladière	951 355
C1260408 ZAC du Parc Technologique	878 005
C1260407 ZAC de Saint Bonnet Centre	868 840
C1260411 ZAC de Chesnes Ouest	468 194
C1260406 ZAC de Saint Hubert	453 641
C1260412 ZAC de Chesnes Nord	427 417
C1260410 ZAC de Chesnes La Noirée	182 990
C1920 ZH Les Revellins	135 531
C1260409 ZAC de Saint Bonnet Le Haut	123 377

2.3 Les commercialisations

2.3.a Logements

Les actes de ventes :

En 2021, nous avons signé 2 actes de vente à L'Isle d'Abeau représentent 77 logements :

	Concession	Quantité	Prix
Logements (nb)	LA MALADIERE	35	80 539
	ST HUBERT	42	325 000
Total Logements (nb)		77	405 539

Les promesses de ventes :

En 2021, aucune promesse de vente n'a été signée.

2.3.b Commerces

Les actes de ventes :

En 2021, nous avons signé 4 actes de vente :

	Concession	Quantité	Prix
Commerces (m ²)	LA MALADIERE	5 000	500 000
	LA MALADIERE	3 000	298 760
	LA MALADIERE	162	6 966
	LA MALADIERE	7 000	1 200 000
Total Commerces (m²)		15 162	2 005 726

Les promesses de ventes :

En 2021, nous avons signé 3 compromis de vente.

	Concession	Quantité	Prix
Commerces (m ²)	CHESNES OUEST	4 000	400 000
	LA MALADIERE	4 000	1 100 000
	LA MALADIERE	4 500	800 000
		12 500	2 300 000

2.3.c Bureaux

Les actes de ventes :

En 2021, nous avons signé 1 acte de vente :

	Concession	Quantité	Prix
Bureaux (m ²)	ST HUBERT	2 600	375 000
Total Bureaux (m²)		2 600	375 000

Les promesses de ventes :

En 2021, nous avons signé 1 promesse de vente :

	Concession	Quantité	Prix
Bureaux (m ²)	LA MALADIERE	3 500	255 000
	PARC TECHNOLOGIQUE	3 000	320 000
Total Bureaux (m²)		6 500	575 000

2.3.d Activités économiques

Les actes de ventes :

En 2021, 7 actes de vente ont été signés représentant au total 5,5 ha :

	Concession	Quantité	Prix
Activités (ha)	LA MALADIERE	0,8	373 455
	LA MALADIERE	0,5	245 000
	LA MALADIERE	0,3	127 000
	ST BONNET CENTRE	0,7	135 000
	ST BONNET CENTRE	0,5	263 780
	ST BONNET LE HAUT	0,6	230 000
	ST BONNET LE HAUT	2,1	963 000
Total Activités (ha)		5,5	2 337 235

Les promesses de ventes :

En 2021, 8 promesses de ventes ont été signées, représentant 3,9 ha :

	Concession	Quantité	Prix
Activités (ha)	LA MALADIERE	0,2	117 500
	LA MALADIERE	0,2	117 500
	LA MALADIERE	0,3	150 000
	PARC TECHNOLOGIQUE	2,0	1 201 740
	ST BONNET CENTRE	0,7	135 000
	ST BONNET CENTRE	0,0	144 500
	ST BONNET CENTRE	0,2	94 500
	ST BONNET CENTRE	0,2	95 250
Total Activités (ha)		3,9	2 055 990

2.3.e Tableaux de synthèse

Actes de vente

Catégorie	Unité	Budget 2021	Atterrissage 2021	Situation au 31 décembre 2021	% d'exécution
Logements	Nombre	26	77	77	296%
Commerces	m ² SP	15 000	15 162	15 162	101%
Bureaux	m ² SP	6 600	2 600	2 600	39%
Activités économiques	Ha	1,6	5,5	5,5	353%

Logements	€	300 000	405 539	405 539	135%
Commerces	€	1 998 760	2 005 726	2 005 726	100%
Bureaux	€	835 000	375 000	375 000	45%
Activités économiques	€	710 000	2 337 235	2 337 235	329%
Total	€	3 843 760	5 123 500	5 123 500	133%

Promesses de vente

Catégorie	Unité	Budget 2021	Atterrissage 2021	Situation au 31 décembre 2021	% d'exécution
Logements	Nombre	0	0	0	0%
Commerces	m ² SP	5 004	11 500	12 500	250%
Bureaux	m ² SP	3 500	6 500	6 500	186%
Activités économiques	Ha	1,6	4,1	3,9	244%

Logements	€	0	0	0	0%
Commerces	€	3 958 000	2 300 000	2 300 000	58%
Bureaux	€	500 828	575 000	575 000	115%
Activités économiques	€	569 900	2 198 240	2 055 990	361%
Total	€	5 028 728	5 073 240	4 930 990	98%

Au 31/12/2021, le stock de promesses de vente s'élève à environ 7,8 M€ HT.

3 - LES MANDATS

En 2021, SARA Aménagement s'est vue confier les quatre nouveaux mandats suivants :

N°	Mandat	Mandant	Date de convention	Rémunération
M44	Réhabilitation thermique GS16 IDA	Commune de l'Isle d'Abeau	18/01/2021	100 000 € HT sur 4 ans
M45	Carrefour giratoire RD 518Z et RD53a Heyrieux	Commune d'Heyrieux	07/10/2021	131 000 € HT sur 2 ans
M46	Restaurant scolaire St-Georges-d'Espéranche	Commune de Saint-Georges-d'Espéranche	02/07/2021	79 837,5 € HT sur 3 ans
M47	Réhabilitation thermique salle polyvalente Saint-Savin	Commune de Saint-Savin	02/08/2021	71 843,52 € HT sur 3 ans

Pour 2021, les dépenses sur les mandats s'élèvent à 6 825 315 € HT, décomposées comme suit :

Constaté 2021	
Acquisitions	-
Etudes et honoraires	728 698
Travaux	9 296 975
TOTAL	10 025 673

Les principales dépenses d'investissement portent sur les opérations suivantes :

Opérations	Montant
M1660426 Construction de la piscine de Champaret	5 058 825
M1731 Construction GS et salle polyvalente	1 090 515
M1935 ANRU 2 CAPI	992 536
M1936 ANRU 2 Villefontaine Espaces publics	923 736
M1728 Réhabilitation du CROUS	656 489
M1942 Construction restaurant scolaire	533 157
M1653425 Restructuration du bâtiment ex-Casino	459 810
M1937 ANRU IDA	113 949
M1833 Construction du conservatoire de Bourgoin	44 682
M2043 Amgt espaces publics gare de Bourgoin	43 432

4 - LES ÉTUDES/AMO

En 2021, SARA Aménagement s'est vue confier les contrats suivants :

N°	Mandat	Maître d'ouvrage	Date de convention	Rémunération
AE2118	ME quartier de La Pontière	Commune de Saint Quentin Fallavier	08/04/2021	24 686 € HT sur 1 an
AA2128	AMO restructuration de l'école	Commune d'Eclose-Badinière	18/01/2021	57 985 € HT sur 1 an
AA2129	AMO étude faisabilité déviation Satolas-et-Bonce	Commune de Satolas-et-Bonce	12/05/2021	1 500 € HT sur 1 an
AA2130	Etude faisabilité restructuration GS Jean Jaurès	Commune de la Verpillière	30/07/2021	22 992 € HT sur 1 an

ANNEXES

A - TABLEAU DES RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ

- RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES -

SARA AMENAGEMENT

Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

<i>Montants en milliers d'euros</i>	du 01/01/21 au 31/12/21	du 01/01/20 au 31/12/20	du 01/01/19 au 31/12/19	du 01/01/18 au 31/12/18	du 01/01/17 au 31/12/17
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
♦ Capital social	700	700	700	700	700
♦ Nombre des actions ordinaires existantes	7 000	7 000	7 000	7 000	7 000
♦ Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
♦ Nombre maximum d'actions à créer : <i>par conversion d'obligations</i> <i>par exercice de droits de souscription</i>					
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE					
♦ Chiffre d'affaires hors taxes	4 554	6 821	5 922	6 910	11 232
♦ Résultat avant impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	448	466	449	385	363
♦ Impôt sur les bénéfices	119	128	123	92	112
♦ Participation des salariés due au titre de l'exercice	1		22	20	31
♦ Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	327	336	298	265	241
♦ Résultat distribué					
RÉSULTATS PAR ACTION					
♦ Résultat après impôt, participation des salariés et avant dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	47	48	44	39	36
♦ Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	47	48	43	38	34
♦ Dividende attribué à chaque action					
PERSONNEL					
♦ Effectif moyen des salariés employés	3,48	4,49	5,65	7	12
♦ Montant de la masse salariale	237	329	344	390	509
♦ Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, ...)	109	128	153	157	229

ETATS FINANCIERS 2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

SARA AMENAGEMENT

17 avenue du bourg
38080 L ISLE D ABEAU



www.semaphores.fr

Sommaire

1. Etats de synthèse des comptes	1
Rapport de présentation des comptes	2
Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
Bilan et Compte de Résultat par activités SARA Aménagement	8
Annexe	12
<i>Annexe</i>	13
<i>Règles et méthodes comptables spécifiques</i>	14
<i>Notes sur le bilan</i>	19
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	26

Etats de synthèse des comptes



Rapport de présentation des comptes

COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de la société SA SARA AMENAGEMENT relatifs à l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021 et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 30/07/2020, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des Experts-Comptables.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte-rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	36 966 176
Chiffre d'affaires	4 554 247
Résultat net comptable (Bénéfice)	326 703

Ces comptes étant soumis au contrôle légal d'un commissaire aux comptes, ils ne donnent pas lieu à l'émission d'une attestation dans les termes prévus par nos normes professionnelles.

Le lecteur pourra se référer, pour obtenir une opinion sur ces comptes, au rapport émis par le commissaire aux comptes.

Fait à LYON
Le 23/02/2022



FLOTTES Murielle
Expert-Comptable



Pour SEMAPHORES Expertise
JACQUES François
Expert-Comptable

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	49 243	49 243		-9 077
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				-49 242
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	59 531	59 153	378	59 531
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	108 774	108 396	378	1 211
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	19 613 501		19 613 501	19 139 192
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 002 449		1 002 449	1 229 126
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	467 643		467 643	1 344 649
Autres créances	2 149 257		2 149 257	7 195 085
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	13 731 549		13 731 549	15 298 598
Charges constatées d'avance (3)	1 399		1 399	1 658
TOTAL ACTIF CIRCULANT	36 965 798		36 965 798	44 208 308
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	37 074 572	108 396	36 966 176	44 209 519
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	700 000	700 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	70 000	70 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 440 734	2 104 669
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	326 703	336 064
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 537 437	3 210 734
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	3 378 721	3 420 208
Provisions pour charges	3 071 261	3 802 910
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	6 449 981	7 223 118
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	6 493	6 590
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	8 718	8 718
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 059 703	18 659 594
Dettes fiscales et sociales	86 819	479 850
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	9 378 724	10 895 892
Produits constatés d'avance	4 438 300	3 725 024
TOTAL DETTES	26 978 758	33 775 668
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	36 966 176	44 209 519
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	26 970 040	33 766 950
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	6 493	6 590
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	4 223 362		4 223 362	6 346 396
Production vendue (services)	330 884		330 884	474 725
Chiffre d'affaires net	4 554 247		4 554 247	6 821 121
Production stockée			474 309	1 411 730
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			6 414 064	8 056 013
Autres produits			263 383	58
Total produits d'exploitation (I)			11 706 002	16 288 922
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			5 224 929	7 887 905
Impôts, taxes et versements assimilés			11 369	13 992
Salaires et traitements			236 755	329 175
Charges sociales			108 858	128 009
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			833	1 502
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			3 579 838	4 261 450
Autres charges			2 150 501	3 275 630
Total charges d'exploitation (II)			11 313 084	15 897 663
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			392 919	391 259
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			11 453	17 398
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			61 549	82 214
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			73 002	99 612
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			18 431	26 803
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			18 431	26 803
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			54 571	72 809
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			447 490	464 068

Compte de résultat (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	-38	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	-38	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	38	
Participation des salariés aux résultats (IX)	1 335	258
Impôts sur les bénéfices (X)	119 489	127 745
Total des produits (I+III+V+VII)	11 779 004	16 388 534
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	11 452 301	16 052 470
BENEFICE OU PERTE	326 703	336 064
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Bilan et Compte de Résultat par activités SARA Aménagement

Bilan actif

	Fonctionnement	Opérations propres	Mandats	Concessions	Total Net
Capital souscrit non appelé					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement					
Frais de Recherche & développement					
Concessions, Brevets, Droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, Outillage					
Autres immobilisations corporelles	378				378
Immobilisations en cours					
Avances & Acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations par Mise en Équivalence					
Autres participations					
Créances Rattachées à des participations					
Autres Titres immobilisés					
Prêts					
Autres Immobilisations Financières					
ACTIF IMMOBILISE	378				378
STOCKS ET EN-COURS					
Stocks de Matières Premières					
Stocks d'en-cours de production de biens				19 613 501	19 613 501
Stocks en-cours production de services					
Stocks de produits intermédiaires, finis					
Stocks de Marchandises					
Avances, acomptes versés s/commandes			991 273	11 176	1 002 449
CREANCES					
Créances clients & comptes rattachés	8 693			458 950	467 643
Mandants	261		7 080	1 710	9 051
Autres créances	72 089		140 320	1 927 798	2 140 206
Capital souscrit, appelé non versé					
DIVERS					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	13 725 057		6 493		13 731 549
COMPTES DE REGULARISATION					
Charges constatées d'avance	1 399			0	1 399
ACTIF CIRCULANT	13 807 498		1 145 166	22 013 134	36 965 798
Charges à répartir s/plsrs exercices					
Primes remboursement des obligations					
Ecart de conversion actif					
Comptes de liaison	15 401 262		8 211 071	17 180 392	40 792 725
TOTAL GENERAL	29 209 138		9 356 237	39 193 526	77 758 900

Bilan et Compte de Résultat par activités SARA Aménagement

Bilan passif

	Fonctionnement	Opérations propres	Mandats	Concessions	Total Net
Capital social	700 000				700 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	70 000				70 000
Réserves statutaires & contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	2 440 734				2 440 734
Report à nouveau					
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	326 703				326 703
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
CAPITAUX PROPRES	3 537 437				3 537 437
Produits des émissions de titres participatifs					
Apport du concédant					
AUTRES FONDS PROPRES					
Provisions pour risques				3 378 721	3 378 721
Provisions pour charges				3 071 261	3 071 261
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				6 449 981	6 449 981
DETTES FINANCIERES					
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts & dettes auprès étab. crédit	6 493				6 493
Emprunt & dettes fin. divers					
Avances & acomptes reçus	1 752			6 966	8 718
DETTES D'EXPLOITATION					
Dettes fournisseurs & cptes rattachés	150 932		449 612	12 459 159	13 059 703
Dettes fiscales & sociales	78 743			8 076	86 819
DETTES DIVERSES					
Dettes sur immob & cptes rattachés					
Mandants			8 838 446		8 838 446
Autres Dettes	54 159		45 756	440 364	540 279
COMPTES DE REGULARISATION					
Produits constatés d'avance				4 438 300	4 438 300
DETTES	292 079		9 333 814	17 352 865	26 978 758
Ecarts de conversion passif					
Comptes de liaison	25 379 622		22 423	15 390 679	40 792 725
TOTAL GENERAL	29 209 138		9 356 237	39 193 526	77 758 900

Bilan et Compte de Résultat par activités SARA Aménagement

Compte de résultat

	Fonctionnement	Opérations propres	Mandats	Concessions	Total Net
Ventes de marchandises					
Productions vendues de biens				4 223 362	4 223 362
Production vendues de services	330 884				330 884
CHIFFRES D'AFFAIRES	330 884			4 223 362	4 554 247
Production stockée				474 309	474 309
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises amortiss.,provis., transf.charges	925 622			5 488 442	6 414 064
Autres produits	263 383				263 383
PRODUITS EXPLOITATION	1 519 889			10 186 113	11 706 002
Achats de marchandises					
Variation de stocks de marchandises					
Achats matières premières, approvision.					
Variation des stocks [mat.premières]					
Autres achats & charges externes	769 152			4 455 777	5 224 929
Impôts, taxes & versements assimilés	11 369				11 369
Salaires & traitements	236 755				236 755
Charges sociales	108 858				108 858
Dotations amortissement s/immobilisations	833				833
Dotations aux provisions s/immobilisations					
Dotations aux provisions s/actif circulant					
Dotations provisions risques & charges				3 579 838	3 579 838
Autres charges	3			2 150 498	2 150 501
CHARGES EXPLOITATION	1 126 970			10 186 113	11 313 084
RESULTAT D'EXPLOITATION	392 919				392 919
OPERATIONS EN COMMUN					
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré					
PRODUITS FINANCIERS					
Produits financiers de participation					
Produits autres valeurs mobilières					
Autres intérêts & produits assimilés	11 453				11 453
Reprises s/provisions, transferts charges	61 549				61 549
Différences positives de change					
Produits nets cessions valeurs mob.placements					
PRODUITS FINANCIERS	73 002				73 002
Dotations financières amortiss.,provisions					
Intérêts & charges assimilées	18 431				18 431
Différences négatives de change					
Charges nette cessions valeurs mob.placement					
CHARGES FINANCIERES	18 431				18 431
RESULTAT FINANCIER	54 571				54 571
RESULTAT COURANT AVANT IS	447 490				447 490

Bilan et Compte de Résultat par activités SARA Aménagement

Compte de résultat (suite)

	Fonctionnement	Opérations propres	Mandats	Concessions	Total Net
Produits exceptionnels s/opé.gestion					
Produits exceptionnels S/opé. en capital					
Reprises provisions & transferts de charges					
PRODUITS EXCEPTIONNELS					
Charges exceptionnelles s/opé.gestion					
Charges exceptionnelles s/opé en capital	-38				-38
Dotations exceptionnelles amortiss.,provisions					
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-38				-38
RESULTAT EXCEPTIONNEL	38				38
Participation des salariés	1 335				1 335
Impôts sur les bénéfices	119 489				119 489
TOTAL PRODUITS	1 592 891			10 186 113	11 779 004
TOTAL CHARGES	1 266 187			10 186 113	11 452 301
RESULTAT NET	326 703				326 703

Annexe



Annexe

Désignation de la société : SA SARA AMENAGEMENT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 36 966 176 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 326 703 euros après impôt.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui comprennent, conformément à l'article L. 123-12 du Code de commerce, le bilan, le compte de résultat et une annexe.

Règles et méthodes comptables spécifiques

Principes généraux

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France. Ils respectent en particulier les dispositions du Règlement ANC 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au plan comptable général.

L'ensemble des recommandations énoncées par les guides comptables édités par FNSEM (guides comptables professionnels des SEM activités immobilières et actions, et opérations d'aménagement) a été respecté.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1/ Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Dans le cadre de l'application des nouvelles règles concernant les actifs la méthode retenue est la méthode prospective.

Conformément à la nouvelle réglementation comptable sur les actifs et aux mesures de simplification, la SPLA SARA AMENAGEMENT a choisi de maintenir les durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

- Immobilisations incorporelles :
 - Les logiciels et licences sont amortis en linéaire sur 3 ou 4 ans.
 - La création du site Internet est amortie en linéaire sur 4 ans.
- Immobilisations corporelles :
 - Les durées d'amortissement sont les suivantes :

Immobilisations	Amortis. pour dépréciation	Amortis. Fiscal pratiqués
Matériel de bureau et informatique	Dégressif 3 ans, Linéaire 3 ans	Idem
Mobilier	Linéaire 5 ans et 6 ans	Idem
Agencements, installations	Linéaire 8 ans	Idem

Règles et méthodes comptables spécifiques

2/ Valeurs d'exploitation

Concession d'aménagement

Les règles d'évaluation des valeurs d'exploitation appliquées résultent des dispositions du Plan Comptable général. Il existe une exception à ce principe général sur les encours de concessions d'aménagement qui font l'objet de l'analyse ci-dessous.

Le montant figurant au bilan sous la rubrique « Stocks et en-cours » de production de biens concerne l'encours de la concession d'aménagement. Ce montant résulte de la différence entre le cumul des dépenses HT (frais financiers et frais exceptionnels compris) et le montant des coûts de revient des éléments cédés, estimés en fin d'exercice, de manière globale, par application au coût de revient prévu par le compte rendu financier de la fraction établie comme suit :

Au numérateur : le montant des produits réalisés depuis le début de l'opération hors participations reçues ou à recevoir de la collectivité territoriale concédante,

Au dénominateur : le montant global des produits prévus par le compte rendu financier hors participations reçues ou à recevoir de la collectivité territoriale concédante.

La comptabilité traduit les Concessions d'Aménagement sous les rubriques du bilan suivantes :

- a) Stocks : pour le montant des coûts engagés au cours de l'exercice diminué de celui estimé des éléments cédés.
- b) Comptes de régularisation actif et passif : pour la neutralisation du résultat intermédiaire provisoire des opérations d'aménagement concédées aux risques de la Collectivité.
- c) Comptes de provisions pour risques et charges : pour le montant des charges non encore comptabilisées mais courues à la fin de l'exercice pour le montant des coûts de liquidation des opérations.

3/ Mandats

Les opérations traitées en mandat sont traduites dans le bilan dans les rubriques « Autres créances » ou « Autres dettes ». A ces postes ne figure que le solde représentant le montant de la dette ou de la créance des collectivités mandantes.

Informations complémentaires

1/ Transfert de charges vers les opérations d'aménagement

La société impute une quote-part de ses frais généraux sur les opérations de concession selon les modalités définies par les contrats de concession. Par l'intermédiaire d'un compte de transfert de charges d'exploitation, il a été imputé au titre de l'année 2021 un montant de 884 K€.

2/ Principales informations relatives à la Concession d'Aménagement

Les écritures comptables liées à l'application à la clôture de l'exercice 2020 de l'avis n° 99-05 du Conseil National de la Comptabilité du 18 mars 1999 ont été déterminées à partir des éléments figurant dans le bilan prévisionnel annexé à la convention de concession.

Le tableau ci-après reprend l'ensemble des informations relatives aux en-cours des concessions d'aménagement.

Règles et méthodes comptables spécifiques

Opérations en cours :

Nom de l'opération	Concédant	Date de signature convention	Date expiration convention	Prise en charge résultat	Résultat prévisionnel à la terminaison de l'opération (hors part .concédant)	Participation du concédant prévue	Cumul dépenses au 31/12/2021	Cumul recettes hors part. concédant au 31/12/2021	Cumul participation du concédant au 31/12/2021	Stocks au 31/12/2021	Provision pour charges	Participation de la collectivité locale concédante au 31/12/2021	Participation à recevoir (en négatif=bon)
C02 ZAE DU Vernay	-1	23/01/2012	23/01/2022	de 0€ à 191 507 € au profit du concédant au-delà le solde du boni est partagé de manière égale.	400 381	0	1 218 376	1 223 038	0	3	4 665	0	0
C04 Zae de la Mabladière		13/04/2012	13/04/2024	partagé de manière égale entre le concédant et le concessionnaire	0	0	11 586 324	4 684 067	0	6 902 268	0	0	0
C05 Zae de Fondbonnière		13/04/2012	13/04/2024	partagé de manière égale entre le concédant et le concessionnaire	-167 761	173 881	1 019 893	2 190 761	180 000	0	668 705	-78 594	-6 120
C06 Zae de St Hubert		13/04/2012	13/04/2024	de 0€ à 186 663 € au profit du concédant au-delà le solde du boni est partagé de manière égale	837	-837	11 068 476	9 088 552	0	1 980 502	0	-578	-837
C07 Zae de St Bonnet Cent		13/04/2012	13/04/2024	de 0 € à 1 780 000 € au profit du concédant au-delà le solde du boni est partagé de manière égale	20 571	-20 571	10 183 649	8 859 461	0	1 337 229	0	-13 041	-20 571
C08 Zae du Parc Technologique		13/04/2012	13/04/2024	partagé de manière égale entre le concédant et le concessionnaire	799 739	-399 870	14 261 242	14 115 624	0	865 759	0	-360 070	-399 870
C09 Zae de St Bonnet le Haut		15/06/2012	15/06/2024	partagé de manière égale entre le concédant et le concessionnaire	4 537	-2 269	1 815 863	2 260 667	0	0	441 255	-1 774	-2 269
C10 Zae de Chesnes La Noirée		15/06/2012	15/06/2024	Boni de l'opération partagé à 85% pour le concédant et 15% pour le concessionnaire	208 057	-1 178 991	2 771 389	4 199 281	0	0	40 845	-1 178 991	-1 178 991
C11 Zae de Chesnes Ouest		15/06/2012	15/06/2024	partagé de manière égale entre le concédant et le concessionnaire	2 555 131	-1 277 586	8 794 517	11 506 340	0	0	294 195	-1 208 814	-1 277 586
C12 Zae de Chesnes Nord		15/06/2012	15/06/2024	partagé de manière égale entre le concédant et le concessionnaire	3 314 964	-1 657 482	9 779 027	13 882 323	0	0	1 139 628	-1 481 834	-1 657 482
C13 Zae de Trois Vallons		25/07/2012	25/07/2022	partagé de manière égale entre le concédant et le concessionnaire	232 936	-116 468	773 877	734 681	0	156 847	0	-58 825	-116 468
C14 Zae de Pierreloue		25/07/2012	25/07/2024	partagé de manière égale entre le concédant et le concessionnaire	156 802	-78 401	1 858 884	2 433 398	0	0	462 962	-55 776	-78 401
C17 Zae du Parc Techno 2		26/07/2013	26/07/2033	partagé de manière égale entre le concédant et le concessionnaire	4 169	-2 085	5 703 866	1	0	5 703 865	0	0	-2 085
C18 Zae Espace Monsolbongre		16/12/2016	16/12/2026	partagé de manière égale entre le concédant et le concessionnaire	-538 779	539 390	65 250	0	0	65 250	0	0	539 390
C19 Za du Rubloub		19/06/2019	19/06/2027	partagé de manière égale entre le concédant et le concessionnaire	14 622	-7 311	217 780	0	0	217 779	0	0	-7 311
C20 Zhes Revellins		02/04/2019	02/04/2031	partagé de manière égale entre le concédant et le concessionnaire	7 133	-3 567	195 753	1	0	195 752	0	0	-3 567
C22 ZAE du Vernay		02/04/2021	02/04/2031	Concédant	-1 056 753	1 056 753	2 159 763	1	0	2 159 762	0	0	1 056 753
C23 Extension du Centre bourg - Saint-Just-Chaleyssin		02/04/2021	02/04/2031	Concédant	-160 364	160 364	13 451	0	0	13 451	0	0	160 364
					-2 815 031		84 087 377		180 000	19 598 456	3 052 254	-4 438 299	-2 995 031

- Nom de la collectivité contractante
- Date signature de la convention par le SPL et le concédant
- Date expiration de la convention
- Répartition conventionnelle du résultat de l'opération selon la convention publique d'aménagement conclue
- Résultat à l'annulation de l'opération (hors participation du concédant) selon le CRACL 2020 servant de base à l'arrêté des comptes annuels 2021
- Participation du concédant inscrite dans le CRACL 2020 servant de base à l'arrêté des comptes annuels 2021
- Montant du cumul des charges comptabilisées au 31/12/2021
- Montant du cumul des produits hors participations du concédant comptabilisées au 31/12/2021
- Montant des participations versées par le concédant comptabilisées au 31/12/2021
- Montant du stock des concessions d'aménagement en cours au 31/12/2021 (cumul des charges diminuées du coût de revient des lots vendus)
- Montant déterminé en fonction de l'avancement de l'opération pour compléter le coût de revient des éléments cédés constaté au 31/12/2021
- Il s'agit soit de la participation comptabilisée d'avance (montant négatif) ou de la participation à recevoir (montant positif) constatée respectivement soit en produits constatés d'avance soit en charges constatées d'avance au 31 décembre 2021
- Participation globale du concédant inscrite dans le CRACL 2020 diminuée des participations comptabilisées au 31/12/2021

Règles et méthodes comptables spécifiques

Opérations clôturées ou en cours de clôture :

Nom de l'opération	Concédant	Date de signature convention	Date expiration convention	Prise en charge résultat	Résultat prévisionnel à terme (hors part .concédant)	Participation du concédant prévue	Cumul dépenses au 31/12/2021	Cumul recettes hors part. concédant au 31/12/2021	Cumul participation du concédant au 31/12/2021	Stocks au 31/12/2021	Provision pour charges	Participation de la collectivité locale concédante au 31/12/2021	Participation à recevoir (en négatif=bon)
	-1	-2	-3	-4	-5	-6	-7	-8	-9	-10	-11	-12	(13)=(9)-(8)
C01 Zac de Champouliant	Communauté d'agglomération porte de Isère (CAPI)	23/01/2012	23/01/2022	partagé de manière égale entre le concédant et le concessionnaire	-534 048	542 024	2 302 486	1 789 897	550 000	1	1 459	-7 976	-7 976
C16 concession Campanos	Communauté d'agglomération porte de Isère (CAPI)	opération en cours de clôture		concédant	3 082 197	-3 082 197	3 810 268	6 910 011		0	17 546	0	-3 082 197
C21 Ext.Za des Blosses	Communauté de communes des collines du Nord Dauphiné	Opération réalisée en 2021		concédant	-15 043	15 043	15 043	0	0	15 043	0	0	15 043
C03 Zac de Four Village	Communauté d'agglomération porte de Isère (CAPI)	03/02/2012	Quitus reçu le 25/02/2021	partagé de manière égale entre le concédant et le concessionnaire	110 427	-55 214	2 070 225	2 180 652	-55 214	0	0	0	0
							8 188 022			15 044	19 005	-7 976	-3 075 130

- 1 Nom de la collectivité contractante
- 2 Date signature de la convention par la SPL et le concédant
- 3 Date d'expiration de la convention
- 4 Répartition conventionnelle du résultat de l'opération selon la convention publique d'aménagement conclue
- 5 Résultat à terme (hors participation du concédant) selon le CRACL 2020 servant de base à l'arrêté des comptes annuels 2021
- 6 Participation du concédant inscrite dans le CRACL 2020 servant de base à l'arrêté des comptes annuels 2021
- 7 Montant du cumul des charges comptabilisées au 31/12/2021
- 8 Montant du cumul des produits hors participations du concédant comptabilisées au 31/12/2021
- 9 Montant des participations versées par le concédant comptabilisées au 31/12/2021
- 10 Montant du stock des concessions d'aménagement en cours au 31/12/2021 (cumul des charges diminuées du coût de revient des lots vendus)
- 11 Montant déterminé en fonction de l'avancement de l'opération pour compléter le coût de revient des éléments cédés constaté au 31/12/2021
- 12 Il s'agit soit de la participation comptabilisée d'avance (montant négatif) ou de la participation à recevoir (montant positif) constatée respectivement soit en produits constatés d'avance soit en charges constatées d'avance au 31 décembre 2021
- 13 Participation globale du concédant inscrite dans le CRACL 2020 diminuée des participations comptabilisées au 31/12/2021

Règles et méthodes comptables spécifiques

3/ Provisions pour risques et charges sur concession d'aménagement

En vertu du principe de prudence, les bénéfices des concessions ne sont dégagés qu'à la clôture définitive des opérations. En cours de concessions, les bonis sont neutralisés par la constitution d'une provision. Les provisions pour neutralisation des résultats intermédiaires (provisions pour risques) s'élèvent à 3 379 K€ au 31/12/2021.

Les provisions pour charges prévisionnelles sur opérations de concessions s'élèvent à 3 071 K€ au 31/12/2021.

4/ Autres informations

- Le montant des honoraires de commissariat aux comptes comptabilisé en charges au cours de l'exercice s'élève à 5 500 € au titre du contrôle légal des comptes.
- Effectif moyen du personnel : 2

Conséquences de l'évènement Covid-19

L'évènement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'évènement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie :

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'évènement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'évènement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

- L'évènement COVID-19 n'a pas eu d'impact sur les comptes 2021.

Evènements postérieurs à la clôture

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation. A la date d'arrêté des comptes des états financiers au 31/12/2021, en tenant compte des mesures sanitaires mises en œuvre et annoncées par les autorités, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause d'une part la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation et d'autre part la valeur de ses actifs. Les conséquences de la crise sanitaire sur la société ne sont cependant pas déterminables à cette date.

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	49 243			49 243
Immobilisations incorporelles	49 243			49 243
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	6 176			6 176
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	53 355			53 355
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	59 531			59 531
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	108 774			108 774

Amortissements des immobilisations

Les flux s'analysent comme suit :

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	49 243			49 243
Immobilisations incorporelles	49 243			49 243
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	6 038	138		6 176
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	52 283	695		52 977
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles		833		59 153
ACTIF IMMOBILISE	107 563	833		108 396

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 618 299 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	467 643	467 643	
Autres	2 149 257	2 149 257	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 399	1 399	
Total	2 618 299	2 618 299	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Produits à recevoir	1 320
Produits à recevoir débiteurs diver	97
Intérêts courus à recevoir	1 845
Intérêts courus à recevoir sur mand	6 493
Total	9 755

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 700 000,00 euros décomposé en 7 000 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	20 000		20 000		
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	7 203 118	3 579 838	4 332 975		6 449 981
Total	7 223 118	3 579 838	4 352 975		6 449 981
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		3 579 838	4 352 975		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 26 970 040 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	6 493	6 493		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 059 703	13 059 703		
Dettes fiscales et sociales	86 819	86 819		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	9 378 724	9 378 724		
Produits constatés d'avance	4 438 300	4 438 300		
Total	26 970 040	26 970 040		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs d exploitation	136 141
Intérêts courus à payer sur mandats	6 493
Dettes provisionnées pour prime	19 993
Dettes provisionnées pour intéresse	11 105
Autres charges à payer	1 988
Charges sociales sur congés à payer	4 136
Autres charges à payer	9 034
Charges à payer	1 826
Total	190 717

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	1 399		
Total	1 399		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Neutralisation du résultat opé amén	4 438 300		
Total	4 438 300		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes	4 223 362		4 223 362
Prestations de services	330 884		330 884
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	4 554 247		4 554 247

Charges et produits d'exploitation et financiers

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
791100 - Rémunération sur concession	884 037	
791200 - Autres transferts de charges	1 177 053	
	2 061 089	
Transfert de charges financières		
796000 - Transfert de FF (concessions)		61 549
		61 549
Total	2 061 089	61 549

La société impute une quote-part de ses frais généraux sur les opérations de concessions selon les modalités définies par les contrats (rémunération forfaitaire, proportionnelle). Par l'intermédiaire d'un compte de transfert, il a été imputé, en 2021, 884 K€ au titre de notre rémunération sur les concessions.

ASSEMBLÉE SPÉCIALE
RAPPORT ANNUEL DES RÉPRESENTANTS
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXERCICE 2021

Trois séances du Conseil d'administration se sont tenues en 2021, aux dates suivantes : 24 mars, 22 septembre et 8 décembre.

L'Assemblée spéciale a été représentée à chacune des séances du Conseil d'administration.

Lorsque l'un des deux représentants de l'Assemblée spéciale ne pouvait être présent à une séance du Conseil d'administration, il a donné pouvoir de le représenter à son homologue.

Au cours de l'exercice écoulé, l'Assemblée spéciale s'est réunie trois fois pour délibérer sur les questions soumises à l'ordre du jour du Conseil d'administration aux dates suivantes :

- le 11 mars 2021 (75% des actions représentées par les membres de l'AS présents ou représentés),
- le 9 septembre 2021 (73% des actions représentées par les membres de l'AS présents ou représentés),
- le 2 décembre 2021 (96% des actions représentées par les membres de l'AS présents ou représentés).

D'une manière générale, les représentants désignés par l'Assemblée spéciale pour la représenter lors des séances du Conseil d'Administration ont pleinement rempli la mission qui leur était confiée, en rapportant les avis rendus par l'Assemblée spéciale préalablement à la tenue de chaque réunion du Conseil et en votant conformément à ces avis.

Depuis le 22 septembre 2020 suite aux élections intervenues durant l'année, les Membres de l'Assemblée spéciale siégeant au Conseil d'administration en qualité d'administrateurs sont :

- M. Laurent GLAD, Adjoint au Maire de Nivolas-Vermelle, Président de l'Assemblée spéciale,
- M. Lucas BOUCHET, Conseiller municipal de L'ISLE D'ABEAU.

Au cours des séances du Conseil d'administration organisées en 2021, les points suivants ont été successivement abordés :

1. Conseil d'administration du 24 mars 2021 :

Résolution 2021-03/01 : Approbation des comptes du GIE ELEGIA pour l'exercice 2020

Résolution 2021-03/02 : Préparation de l'Assemblée Générale qui approuvera les comptes de SARA Aménagement pour l'exercice 2020

Résolution 2021-03/03 : Conventions réglementées

Résolution 2021-03/04 : Approbation de la convention de concession d'aménagement pour l'extension du centre bourg de Saint-Just-Chaleyssin (Concédant : Commune de Saint-Just-Chaleyssin)

Résolution 2021-03/05 : Approbation de la convention de concession d'aménagement pour la requalification du site Bonna Sabla / Extension de la ZAE du Vernay (Concédant : CAPI)

Résolution 2021-03/06 : Approbation de la convention de mandat d'études concernant le quartier de La Pontière (Mandant : Ville de Saint-Quentin-Fallavier)

Résolution 2021-03/07 : Convention de mandat pour la réhabilitation thermique du Groupe Scolaire 16 (Mandant : Commune de l'Isle-d'Abeau)

Résolution 2021-03/08 : Convention d'Assistance à Maîtrise d'ouvrage pour la réhabilitation de l'ancienne école Arc-en-Ciel (Collectivité : Commune d'Eclos-Badinières)

Questions diverses :

Tableaux de bord financiers et opérationnels

Rapport annuel des élus mandataires

2. Conseil d'Administration du 22 septembre 2021 :

Résolution 2021-09/01 : Création d'un Groupement d'Employeurs

Résolution 2021-09/02 : Approbation de la convention de mandat pour un carrefour giratoire sur Heyrieux (Mandant : Commune d'Heyrieux)

Résolution 2021-09/03 : Approbation de la convention de mandat pour la construction d'une école maternelle (Mandant : Commune de Saint-Alban de Roche)

Résolution 2021-09/04 : Approbation du mandat pour la construction d'un restaurant scolaire et de salles de classe (Mandant : Commune de Saint-Georges-d'Espéranche)

Résolution 2021-09/05 : Approbation de la convention de mandat pour la réhabilitation thermique de la salle polyvalente (Mandant : Commune de Saint-Savin)

Résolution 2021-09/06 : Approbation de la convention de mandat pour la réalisation d'une école maternelle en conception réalisation (Mandant : Commune de Montalieu-Vercieu)

Résolution 2021-09/07 : Approbation de la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le pilotage d'étude de faisabilité pour la déviation de Satolas-et-Bonce (Collectivité : Commune de Satolas-et-Bonce)

Résolution 2021-09/08 : Approbation de la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la programmation de restructuration du groupe scolaire Jean Jaurès (Collectivité : Commune de La Verpillière)

Résolution 2021-09/09 : Approbation de l'avenant 1 à la convention de mandat pour la construction du conservatoire de Bourgoin (Mandant : CAPI)

Questions diverses :

Tableaux de bord financiers et opérationnels

3. Conseil d'Administration du 8 décembre 2021 :

Résolution 2020-12/01 : Demande d'agrément pour la cession d'actions de la CAPI au profit de la commune de Saint-Georges-d'Espéranche

Résolution 2021-12/01 : Création du Groupement d'employeurs ELEGIA

Résolution 2021-12/02 : Budget prévisionnel 2022

Résolution 2021-12/03 : Approbation des barèmes 2022

Résolution 2021-12/04 : Conventions règlementées

Résolution 2021-12/05 : Approbation de la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la programmation d'un hôtel de police municipale (Collectivité : Commune de Villefontaine)

Résolution 2021-12/06 : Approbation de la convention de mandat pour la construction d'une salle de spectacle multifonctionnelle sur la ZAC Saint Hubert (Collectivité : Commune de l'Isle d'Abeau)

Résolution 2021-12/07 : Avenant n°1 à la concession d'aménagement du secteur « Les Brosses » à Heyrieux (Concédant : CCCND)

Résolution 2021-12/08 : Avenant n°1 à la concession d'aménagement pour l'extension du centre du bourg de la Commune (Concédant : Saint-Just-Chaleyssin)

Questions diverses :

Tableaux de bord financiers et opérationnels

Calendrier prévisionnel 2022

Au siège de la société, le 18 mai 2022

Les Représentants au Conseil d'administration :

- Laurent GLAD, Adjoint au Maire de Nivolas-Vermelle,
- Lucas BOUCHET, Conseiller municipal de de l'Isle d'Abeau.